

Gestion Du Temps Et Son Impact Sur Les Rendements Scolaires Au Benin

[Time's Management And Its Impacts On The Scholar's Achievements In Benin]

Cohovi Flaubert Spartacus TESSY ^{1*} Albert Jovite NOUHOUAYI ^{1,2}

Département de Philosophie

Université d'Abomey-Calavi 01 BP 526, Cotonou 01



Resume – Le système éducatif béninois a connu en son sein plusieurs politiques et réformes éducatives soutenues par les espoirs de tous acteurs du système. Malgré tous ces espoirs portés lors de l'élaboration et de leur mise en œuvre, les résultats obtenus n'étaient pas ceux escomptés. A quoi est donc dû cet état de chose. ?

Dans la présente réflexion nous nous sommes intéressés à la manière dont le temps scolaire est géré dans nos écoles pour montrer que plusieurs facteurs sont à la base de cet état de chose. Dans la présente réflexion, nous nous intéresserons aux pratiques courantes aux principaux facteurs de la mauvaise gestion du temps scolaire au Bénin sans oublier les conséquences de cet état de sur les différentes couches de la Nation, à travers les enquêtes menées auprès des acteurs du système que sont les parents d'élèves, enseignants, chefs d'établissement, les proviseurs, les élèves et autres usagers. Des entretiens et interviews ont été aussi réalisés à côté des enseignants à la retraite et autres personnes ressources.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus nous permettent de dire que le défaut majeur de l'échec des politiques et réformes dans le système éducatif béninois reste et demeure la mauvaise gestion du temps scolaire dans nos écoles et collèges par les acteurs du système et autres.

Mots Clés – Education, Calendrier Scolaire, Echec, Dysfonctionnements, Acteurs.

Abstract – The Beninese education system has experienced several policies and educational reforms supported by the hopes of all actors in the system. Despite all these hopes that were carried during their development and their implementation, the results obtained were not those expected. What then is this state of affairs?

In this reflection we are interested in the way in which school time is managed in our schools and training centers to show that several factors are at the base of this state of affairs. In this reflection; we will be interested in current practices to the main factors of the bad management of school time in Benin without forgetting the consequences of this state of on the different layers of the Nation, through the surveys carried out among the actors of the system such as the parents of students, teachers, heads of establishment, principals, pupils and other Users. Interviews and interviews were also carried out alongside retired teachers and other resource persons.

The results we have achieved allow us to say that the major flaw in the failure of policies and reforms in the Beninese education system remains and remains the misuse of school time in our schools and colleges by system actors and others.

Keywords – Education - School Calendar - Failure - Dysfunctions – Actors.

INTRODUCTION

Dans la présente réflexion nous examinerons l'impact de la gestion du temps scolaire sur les rendements scolaires dans le système éducatif du Bénin. Ce sont les grèves ; la délivrance des cartes d'électeurs lorsque cette année coïncide avec une élection ; les mutations contestées ; les commentaires inutiles des événements politiques auprès du mat ; les appels téléphoniques ; les catastrophes naturelles ; quelque mauvaise insertion dans le métier ; la politisation de l'administration scolaire ; l'impact des activités parallèles des enseignants sur le temps scolaire ; la complaisance dans le retard des enseignants. Pour finir, nous analyserons les conséquences de ce mal sur les différentes couches de la Nation et le développement du pays et les perspectives.

A : Les caractéristiques de la gestion du temps scolaire au Benin

Avant de donner ce qui caractérise la gestion du temps scolaire au Benin il importe de procéder à une certaine clarification. Ce sont :

Généralité sur le temps :

L'historique du temps nous a permis de savoir que l'homme a d'abord utilisé les rayons solaires pour mesurer le temps autrefois jusqu'à un passé récent et dans certaines communautés rurales ; le travail effectué par ces communautés est mesuré par la position du soleil. Le milieu du jour c'est-à-dire midi est identifié par la position du soleil au zénith. La taille d'une silhouette sous l'influence des rayons solaires constitue un repère de mesure de temps. Il suffit de considérer ce qui se passe autour de nous pour nous apercevoir que la perception que nous avons du temps varie selon l'âge, les groupes sociaux et les régions du monde. Face à cette réalité que représente le temps, la représentation que les hommes font de ce dernier, varie en fonctions des peuples et de leurs cultures, de leurs situations géographiques sur la terre. La diversité des calendriers adoptés par les groupes humains est la preuve de la multiplicité des représentations symboliques qu'ils ont du temps. Cependant, quelle que soient les sociétés, les hommes ont recours à une mesure chiffrée du temps afin de disposer de repère pour leur existence. Il faut se fixer des objectifs précis, connaître ses capacités et celle de ses apprenants pour les exploiter au maximum sans s'épuiser pour autant, faire intervenir des conditions et méthodes appropriées de travail. L'école en tant qu'institution, a pour souci la gestion rationnelle du temps. C'est d'ailleurs pour cette raison que le temps scolaire est planifié et conçu sous forme de calendrier scolaire subdivisé en un certain nombre de semaines ou de masse horaire d'activité pédagogique prévues dans les programmes d'études afin d'instruire et d'éduquer l'enfant pour en faire un cadre compétent, capable de s'autogérer et d'assurer une relève de qualité. Le but de tout ceci est de réorganiser la vie scolaire de façon à en faire un levier pour améliorer la qualité des apprentissages et contribuer à l'épanouissement des élèves, tout en optimisant la gestion des ressources humaines et matérielle. Améliorer durablement la qualité de la vie scolaire à travers le respect des rythmes d'apprentissage, assurer la réussite de l'apprentissage des élèves et adapter le temps scolaire pour lutte contre la déperdition. Voilà autant de défis que se fixent les administrateurs. Tous les acteurs doivent donc être impliqués dans la construction d'un nouveau modèle d'organisation scolaire plus cohérent et surtout plus efficace. Le plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE) validé par le gouvernement en décembre 2006, soulignait déjà intensément la question de la nécessité de revoir et réaménager le temps scolaire au Bénin pour une efficacité interne du système. Pour répondre à cette préoccupation, notre pays a adopté une année scolaire de trente-six (36) semaines au moins de travail effectif dans le calendrier scolaire, pour une semaine de cinq (05) jours avec vingt-huit (28) heures précisées dans l'emploi du temps. Paradoxalement, les enseignants ne cessent d'interpeller les responsables sur l'insuffisance des horaires impartis pour les programmes très denses, dans un environnement menacé par les aléas climatiques difficiles à gérer. Mais il reste à voir comment le temps scolaire est géré dans la pratique de classe. Comment les enseignants organisent-ils leur temps ? Comment arrivent-ils à faire afin de ne voir que l'insuffisance du temps à eux accorder par les concepteurs ? Une étude sur le temps réel d'enseignement réalisée au Burkina Faso en 2008 estime à 387le nombre d'heures perdues sur un total de 961heures officielles. Des projections faites dans d'autres pays de la sous-région, on trouve sensiblement le même déficit et ceci dans une année dite normale sans tenir compte des périodes de grèves. Or d'une part les méthodes prônées par la nouvelle approche et les techniques de construction du savoir prennent du temps et d'autres il n'est pas sûr que la façon de rattraper le temps perdu soit toujours efficace spontanément afin de couvrir le programme les formateurs reviennent aux méthodes magistrales et dictent aux enseignants en formation des notions qu'ils ne pourront jamais appliquer en classe faute de pratique mais dont la connaissance est importante pour passer l'examen professionnel .

Organisation du temps :

Le monde, aujourd'hui, est de plus en plus caractérisé par des sociétés dans une logique de transformation importante dans les relations de temps. Quel que soit le type d'activité considérée, les contraintes sociale, économique et professionnelle augmentent et

deviennent compliqués. C'est pourquoi, le temps scolaire est de 36 semaines de travail. Malheureusement cette organisation ne tient pas compte des réalités de chaque région pays mais se fait sur le plan national. En effet, la grande saison des pluies rend difficile l'accès à certains collèges (CEG₁-Godomey, Sô-Ava, Cocotomey, Gbessou, etc.) ; occasionnant ainsi des retards et absence des élèves ainsi que les enseignants. Cette situation a de sérieuses répercussions sur l'exécution des activités prévues aux programmes d'études. En dépit de tout ceci, les concepteurs des programmes arrivent à s'entendre et confient toujours l'aménagement du temps scolaire à des structures bien indiquées comme la Direction de l'Inspection Pédagogique (D.I.P), la Direction des Examens et Concours (D.E.C), aux Ministères en charge de l'Education Nationale (M.E.N) qui après réflexion, arrivent à fixer les examens de fin d'année. Qu'est-ce que le calendrier scolaire ?

Le calendrier scolaire :

Il est l'ensemble des activités prévues et établi par les concepteurs, et inspecteurs à la veille de chaque rentrée sur demande des autorités en charge de l'Education Nationale. Ces comités fixent les différentes périodes de mise en œuvre du calendrier scolaire qui généralement débute au mois d'octobre et fini en juin. L'année scolaire comporte en moyenne trente-six semaines de cours réparties en trois trimestres de la manière suivante :

1er trimestre : début octobre à mi-décembre à début janvier (douze semaines)

2^{ème} trimestre : début janvier à mi-mars (- congé de détente en février (quatorze semaines)

3^{ème} trimestre : début avril à fin juin ou début juillet (treize semaines)

La fin de l'année scolaire vient à la suite des apprentissages ; des devoirs de fin d'année évaluations certificatives et coïncide avec les grandes vacances qui vont jusqu'à la fin du mois de septembre. En définitive, trente-six semaines au maximum sont consacrées aux activités académiques notamment à l'exécution des programmes d'études. La masse horaire pour atteindre cet objectif est déterminée par un comité consultatif par arrêté ministériel ou interministériel selon l'emploi du temps.

L'emploi du temps :

Pour construire son savoir, l'apprenant est soumis à plusieurs situations d'apprentissages dans les différents champs de formation. Les horaires établis par discipline et par niveau d'étude sont assumés par les enseignants qui les gèrent au mieux suivant le rythme des élèves par jour et par semaine. Cette répartition des horaires connue couramment sous le nom d'emploi du temps ne peut être élaborée aujourd'hui sans tenir compte des rythmes de vie de l'élève. Ce sont des rythmes biologiques et psychologiques de l'élève, c'est-à-dire variations périodiques liées à ses différentes étapes de développement, de ses multiples activités diurnes et de son repos nocturne. L'emploi du temps est indispensable à une bonne gestion du temps scolaire. Il l'est également pour le respect des instructions et programmes officiels auxquels l'enseignant doit se référer. Il donne à l'enseignant une vue claire des buts à atteindre et la sécurité dans l'organisation de son travail. C'est ce qui est exprimé clairement dans document intitulé « Le Guide Pratique de l'enseignant » EDICEF, 1993. L'emploi du temps est le garant des horaires journaliers et hebdomadaires il permet d'éviter que le maître ne privilégie certaines disciplines au détriment d'autres aussi important et ne consacre pas trop temps à une division et pas assez à une autre. L'organisation du temps devrait tenir compte des activités des élèves par cours pour fixer les heures de récréation

Le temps scolaire :

Il peut se définir comme le nombre de semaines que dure l'année scolaire, la période du temps s'écoulant du 1^{er} jour de la rentrée au dernier jour de l'année scolaire. Les unités du temps scolaire que sont : la journée, la semaine, le mois, le trimestre et l'année, sont toutes consacrées à l'enseignement/apprentissage/évaluation. Depuis des temps son aménagement et sa bonne gestion au profit des élèves sont devenus des sujets à la une de l'actualité. Cela traduit la volonté des autorités en charge de l'Education de mieux adapter l'école à l'enfant, notamment en respectant ses rythmes biologiques et intellectuels, afin d'éviter les conséquences que le non-respect de cet aménagement peut avoir sur la vie des parents, des enseignants et des nombreux acteurs de la vie sociale.

La gestion du temps scolaire :

Elle est une technique qui se fonde sur une démarche visant à assurer une utilisation consciente et rationnelle du temps, en vue de l'atteinte des résultats. C'est une manière d'agir en contrôle, de se centrer sur des objectifs prioritaire, concrets et opérationnels, d'identifier et suivre les étapes qui s'y mènent. Elle n'est jamais entièrement acquise à cause des imprévus. On ne peut que gérer les activités individuelles et organisationnelles en tenant compte du temps, en leur accordant une durée donnée c'est-à-dire en utilisant

la ressource-temps d'une manière rationnelle. Malheureusement le système éducatif du Bénin est, aujourd'hui, confronté à beaucoup de maux au nombre desquels figure la mauvaise gestion du temps scolaire. Le temps scolaire est soumis à de rudes épreuves non seulement par des mouvements sociaux mais aussi par la paresse ambiante, le manque de planification, l'absentéisme et le laisser-aller généralisé. Ce laisser-aller est très remarquable dans la manière dont chaque enseignant gère son emploi du temps scolaire. Etant donné que la gestion du temps a d'impact sur la qualité de l'enseignant, les responsables de l'Education Nationale ont compris l'importance de l'aménagement du temps scolaire comme beaucoup d'autres pays africain. C'est pourquoi une bonne gestion du temps est non seulement essentielle pour le bon fonctionnement d'une entreprise, mais également pour aborder sereinement le travail. De ce fait, la mauvaise gestion est un mal qui nous ronge tous quel que soit notre position dans le système. Dans le milieu professionnel, en particulier celui des enseignants, le constat est qu'il existe des symptômes très courantes de problème de gestion de temps : ce qui nous éloigne de la réalisation de nos principaux objectifs du métier.

Les rythmes scolaires :

Depuis une vingtaine d'année, les rythmes scolaires constituent l'une des principaux thèmes de réflexion des pédagogues, décideurs d'institutions, parents, chercheurs en médecine et en psychologie et, selon le statut adulte qui s'expriment sur la question, les rythmes scolaires recouvrent des significations différentes. Certains les comparent les emplois du temps, les calendriers scolaires ou bien comme la conséquence de ces aménagements du temps sur les comportements des enfants et ils parlent alors de fatigue, de surmenage ou encore de stress. D'autres les assimilent aux rythmes biologiques et/ou psychologiques propres aux enfants, aux jeunes scolarisés.

En toute hypothèse, et chaque fois que cela sera possible, en concertation avec les autorités locales, avec les représentants des parents d'élèves et en restant dans l'enveloppe horaire globale définie par les autorités en charge de l'éducation (nombre d'heures de cours par semaine, nombre de semaines de travail dans l'année), on s'efforcera de trouver la meilleure formule d'aménagement du temps de travail de l'élève. Tout ceci en vue d'une bonne gestion du temps scolaire au Bénin, tel que défini par la loi d'orientation de l'éducation nationale et que les ministres en charge de l'éducation essaient d'arrêter chaque année. Malgré cette disposition, le constat malheureusement dans notre pays est que le calendrier scolaire est toujours demeuré unique et appliqué de la même manière sur toute l'étendue du territoire national quand bien même certaines régions retrouvent parfois dans des situations où il est difficile aux usagers de l'école de le respecter rigoureusement tel qu'établi par l'administration. Dans ces conditions, tous les apprenants sont soumis au même moment aux évaluations de fin d'année [ou certificatives]. Il est question de réfléchir sur la manière de réaménager un tant soit peu le temps scolaire dans le cadre de la décentralisation. Il faut alors réviser les textes réglementaires pour adapter le cadre de la décentralisation. Il faut alors réviser les textes réglementaires pour adapter l'organisation du temps scolaire aux réalités de chaque localité afin que tous les enfants puissent bénéficier d'un temps idéal de travail pour l'appropriation des programmes en vigueur.

B : Impact des causes structurelles sur les rendements scolaires.

Les causes structurelles sont celles liées à la gestion du temps scolaire, aux activités parallèles, et aux différentes difficultés internes au fonctionnement du système. Ce sont :

I. LA GESTION DU TEMPS

1.1. Des mouvements de grève

Au Bénin le temps scolaire est règlementé par un certain nombre de textes et documents officiels dont les plus importants sont à ce jour. La loi n° 2003- 17 du 11 novembre 2003 portant Orientation de l'Education Nationale en République du Bénin modifiée par la loi n° 2005- 33 du 6 octobre 2005 qui stipule en son article 54 que l'année scolaire compte 36 semaines réparties en 3 trimestres de travail de durée comparable séparées par 4 périodes de vacances de classes .Les arrêtés interministériels publics pour préciser le début et la fin de l'année scolaire de chaque trimestre de chaque congés et des vacances de fin d'année ainsi que les jours fériés. En cas de besoins comme à l'issue d'une année scolaire perturbée par de longues grèves des arrêtés interministériels rectificatifs sont parfois publiés pendant le déroulement d'une année scolaire. Les emplois du temps officiels élaborés par les services techniques des ministères en charges des différents ordres d'enseignements du système éducatif national et les services des études des certains établissements ou entités. Quelle conception les acteurs et les partenaires ont-ils du temps scolaire ?

Le mode de gestion du temps mis en œuvre par chaque catégorie d'acteurs et de partenaires de l'éducation dépend dans une large mesure de la manière dont celle-ci conçoit le temps et sa propre relation au temps. Ailleurs sous d'autres cieux, « **time is**

money» et on s'organise pour ne pas la perdre car dit on le temps perdu ne se rattrape pas .Mais telle n'est pas la conception qu'ont les différents les acteurs du système .Une étude récente réalisée en 2012 sur le suivi de la gestion du temps scolaire a révélé qu'un directeur d'école publique en fonction dans l'une des localités du Benin a été très surpris d'apprendre qu' une institution veille chercher à suivre et à optimiser la gestion du temps scolaire et un enseignant a montré qu' il ne mesurait pas du tout l'ampleur des pertes de temps occasionnées par l'utilisation du téléphone mobile en classe . Voir corpus ci-dessous extrait de la page 4 du rapport de l'étude sur le suivi de la gestion du temps. Après les salutations d'usage et l'expose des objectifs de la mission le serviteur de l'Etat après un bref silence très philosophe rétorque : Donc c'est pour contrôler et gagner du temps que les blancs vous envoient depuis Porto Novo jusqu'ici. Chez nous le temps est un don de Dieu et nous l'avons encore. Là-bas eux ils ont la montre. C'est pourquoi ils sont aussi réglés comme une montre c'est que de vouloir optimiser le temps. Quelques jours plus tard alors nous nous livrions à peu près au même exercice avec un autre enseignant celui-ci ne semblait pas percevoir la pertinence du problème de perte de temps lorsque soudain son téléphone sonna l'entretien avec le correspondant à l'autre bout du fil durant trois minutes treize secondes.

Après avoir accepté ses excuses le chef d'équipe des consultants le soumet à une petite analyse qui relève de la pure maïeutique à supposer qu'au cours d'une journée vous recevez trois appels du genre. Trois ? C'est peu. Au bas mot, je reçois 5 appels par jours. Et encore ça dépend des périodes. Admettons, reprit le consultant mais gardons la moyenne des trois. Nous sommes à peu près à six minutes par jour ce qui fait trente minutes par semaines. Si nous devons multiplier cela par le nombre d'enseignants ici qu'à cela on ajoute d'autres situation du genre ; visite de parents discussion avec les collègues autorisation d'absence et bien d'autre ne pensez-vous pas que le compte serait à la fin de l'année ? En effet dit-il d'air calculateur c'est maintenant que je me rends compte que mis bout à bout ça pourrait être énorme .Comme on dit les petites rivières font les grandes fleuves .Mais les habitudes ont la vie dure.

Au total le système éducatif béninois est confronté depuis longtemps à des années scolaires perturbées par des mouvements de grève qui s'étendent sur plusieurs mois. Dans ce contexte, une anarchie s'observe dans le rang des enseignants qui participent à des grèves de tous les syndicats et centrales syndicales. Ces mouvements de débrayage s'étendent dans la plupart des cas sur plusieurs semaines réduisant ainsi le temps de travail réel dans les classes avec les apprenants. Ce qui cause le non achèvement des programmes. En dehors de cet usage qui ne favorise pas de meilleurs rendements au sein du système beaucoup d'acteurs pointent du doigt un autre aspect nuisible aux rendements scolaires : C'est la façon dont on gère les syndicats au sein du MEMP et du MESFTP.

1.2. Délivrance des cartes d'électeurs

L'une des activités qui empêchent les enseignants de mener normalement les activités pédagogiques est la délivrance des cartes d'électeurs pendant les périodes électorales. En effet, après l'installation des différentes commissions chargées d'organiser les élections, les enseignants sont souvent sollicités par l'équipe de la CENA pour être agent recenseur ; pendant ce temps, les apprenants sont abandonnés à eux-mêmes. Une fois retenus sur la liste et pendant tout le temps que dureront les opérations jusqu'au paiement des primes des agents de bureau de vote, aucun travail pédagogique sérieux ne se fait dans les classes. Chaque election arrache souvent à l'année scolaire plus de cinq (5) semaines. A ce propos **Miloud HACHIMI** affirme "que « **si on n'améliore pas la gestion du temps scolaire, il serait difficile d'appliquer une réforme à fond du système d'enseignement**»

1.3. Mutation en pleine année scolaire et non-respect des textes :

Avec l'ingérence de la politique dans le système éducatif pour régler des comptes politiques aux enseignants hostiles au courant politique, des autorités de l'administration scolaire affectent en pleine année scolaire ces enseignants du bord politique adverse. Cette façon de gérer les ressources humaines fait que ces enseignants mettent du temps à rejoindre leurs nouveaux postes et pose le problème de la mauvaise gestion du temps scolaire. Dans ces conditions, le temps scolaire prend un coup et les élèves de ces classes ne bénéficient pas d'une formation complète et permanente.

1.4. Le commentaire inutile auprès du mâ après les couleurs

Les faits divers, des informations politiques et syndicales retiennent les enseignants dans la cour de l'école après les heures d'entrée dans les classes du matin ou de l'après- midi. Ces commentaires se font pendant plusieurs minutes et conduisent à l'élargissement du groupe à tous ceux qui viendront en retard, le retard étant déjà une cause de mauvaise gestion du temps scolaire.

Cette situation explique également les récréations prolongées avec la complicité des enseignants sous le regard impuissant des membres de l'administration.

1.5. Appels téléphoniques

Les appels téléphoniques en classe pendant les heures de cours, en pleine activités pédagogiques sont très remarquables dans nos collèges. Les mélodies des portables indisposent les élèves : De temps en temps les apprenants sont abandonnés par l'enseignant qui se retrouve sous les arbres dans la cour de l'école pour suivre sa conversation interminable. Il faut signaler que le phénomène n'épargne pas le corps de contrôle qui fait le même exercice pendant la visite de classe et même au cours des examens professionnels.

1.6. Catastrophes naturelles

Certaines catastrophes naturelles viennent parfois rompre le cours normal du processus des activités pédagogiques comme le cas des écoles et collèges victimes d'inondation. Le phénomène d'inondation qui s'observe dans notre pays souvent en septembre fait que la gestion du temps reçoit un coup. A la place des enseignants et apprenants à l'école, c'est l'eau qui couvre toute la cour de certaines écoles et parfois même l'intérieur des salles de classe. Dans certaines écoles, le spectacle est affreux. On aperçoit à peine le dessus des tables d'élèves, elles sont sous l'eau rendant ainsi toute activité impossible, les écoles fermées. Ce n'est qu'en Novembre et parfois en Décembre que l'eau se retire et il est possible aux usagers desdites écoles de pouvoir y retourner pour mener les activités pédagogiques. Dans le même temps, elles se déroulent normalement comme prévues à l'emploi du temps dans les autres écoles qui ne sont pas victimes dans le même bassin pédagogique. Les zones lacustres telles que les écoles et collèges situées dans la zone des Aguégus ; So-Ava n'effectuent pas la rentrée des classes à la même date que les autres car la rentrée ayant souvent lieu entre Septembre et Octobre : A la question de savoir comment on accède à ces centres, voici ce que nous répond Dossou Firmin un usager du milieu. Deux modes de déplacement permettent de se rendre dans les écoles de So-Ava : la voie terrestre et la voie fluviale. Les membres de l'administration et du personnel enseignant se conforment aux horaires très précis pour se rendre à l'heure au lieu de travail. Les difficultés d'accès au collège varient selon les différentes périodes de l'année. Pendant les deux premiers mois de l'année scolaire (octobre et mi-novembre), c'est la période de la crue. Tout l'espace entre Akassato et So-Ava est inondé, rendant impossible tout déplacement par voie terrestre l'accès dans la commune de So-Ava. Le seul moyen de déplacement en ce moment est la pirogue ou la barque. Tout le personnel du collège à savoir APE Agents Permanents de l'Etat et ACE Agents Contractuels de l'Etat et professeurs vacataires est tenu d'être à l'embarcadere d'Akassato tous les matins à 07h30 minutes pour parcourir la voie navigable (5km), à bord d'une barque motorisée. Et ainsi va le périple pendant le premier trimestre de l'année. Ensuite, pendant la décrue, période allant de mi-novembre ou parfois début décembre, la seule voie terrestre d'accès, (Akassato-So-Ava) devient praticable avec des flaques d'eau laissée par la crue, des bancs de sable et des nids de poule. Les enseignants, déjà à 7h45 minutes les matins et 14h45 les soirs, se font embarquer pour le collège, après avoir laissé leur moto à la berge. Enfin, la troisième période est celle dite de « jacinthe d'eau ». C'est le moment où les plantes aquatiques couvrent entièrement la surface de la rivière, rendant impossible toute circulation à barque. Les enseignants prennent les petites pirogues taxi à 25fcfa juste pour traverser de la rivière en largeur et se rendent à pied au collège. Or de par sa bonne volonté politique dans les réformes éducatives l'Etat Central doit mener des actions fortes pour redynamiser l'enseignement dans les milieux ruraux en général et surtout ceux lacustres en particulier. C'est ce stipule la Loi portant Orientation de l'Education Nationale en République du Benin en ces termes : « **Une grande attention doit être accordée à l'Education des jeunes filles et enfants en situation des enfants de zones déshéritées et des groupes vulnérables** ».

A cet effet à la question de savoir l'impact de ces mouvements syndicaux sur la baisse du niveau scolaire voici regroupés ce que déclarent quelques acteurs rencontrés sur les dysfonctionnements au sein du système.

Quelques éléments d'analyse de l'insertion des jeunes dans le métier de professeur contractuel local

« 1. Je venais de finir mes quatre années d'études de Géographie à l'Université. Contre toute attente (car mes professeurs à l'université nous disaient que l'enseignement est le dernier métier du géographe ; une formule courante utilisée par beaucoup de professeurs de diverses entités universitaires), je me retrouvais sans emploi et sans possibilité d'insertion professionnelle. Je suis donc au chômage. Après deux années scolaires passées à la maison, j'ai eu l'opportunité de dispenser les cours d'Histoire-Géographie dans des établissements secondaires privés et publics de la place. C'est ainsi que je suis devenu professeur contractuel local.

2. Depuis mon secondaire, j'avais la vocation très ferme de devenir enseignant de profession. Mais, avec la fermeture progressive des écoles normales et les difficultés aussi bien économique, administrative pour s'inscrire je n'avais plus d'autre solution que d'utiliser la solution à portée de main. Il s'agit bien sûr de mon recrutement dans un collège d'Enseignement Général pour devenir PCL sur l'aide de mon oncle en poste dans un service du ministère de l'enseignement secondaire.

3. J'étais en 2^e année à l'Université. Ma situation n'était pas du tout reluisante car j'étais sans soutien et très loin (géographiquement) de ma famille. J'avais donc décidé d'alléger mes peines avec des émoluments issus de quelques cours de vacation. Après deux ans passés dans des collèges privés, j'ai pu intégrer un CEG de ma commune (sur appui du président de l'association des parents d'élèves) car là les gens me connaissaient. En ville, il est très difficile d'avoir de telles opportunités car le nombre de dossiers est très important et les réseaux sociaux jouent beaucoup. »

Quelques facteurs d'insertion dans le métier d'enseignant communautaire au Bénin

« 1 J'étais en classe de 1^{ère} quand contre toute attente, je ne pouvais plus continuer l'école à cause des difficultés financières de mes parents. Un jour, j'ai rendu visite à mon maître de l'école primaire. Dans la discussion, je lui ai fait part de mes problèmes et ce dernier m'a proposé d'aider l'école comme enseignant communautaire, ce que j'ai refusé car l'enseignement est un métier dur et ingrat, on n'y gagne pas grand-chose. Les discussions dans ce sens n'ont rien donné.

Après les vacances, l'année scolaire a repris. Un jour (un mardi de l'année 2001), j'étais à la maison quand le directeur de l'école de mon maître me fit appel. D'abord, il m'a présenté la situation de l'école, le deuxième enseignant agent permanent de l'Etat en poste est muté ailleurs sans remplacement. Ensuite, il me supplia d'accepter d'encadrer les élèves laissés à eux-mêmes. Il insista sur le fait que c'est parce que je m'exprime bien et que j'ai le niveau qu'il faut, qu'il a pensé à moi après avoir consulté mon maître. Ma résistance est toujours pareille à l'égard du métier d'enseignant. Celui-ci m'a donc demandé de réfléchir et de revenir le jeudi d'après. Une fois rentré, j'ai consulté mon frère aîné qui m'a conseillé d'accepter faute de mieux. Je suis allé au rendez-vous du jeudi et opta pour l'enseignement.

2 Je suis natif de la zone et bien connu. Après ma déscolarisation à cause des difficultés financières, j'ai décidé d'exercer ce métier et j'ai pris contact avec le directeur de l'école de mon village. C'est ainsi que j'ai été recruté.

3 Après le BEPC et la classe de seconde, j'ai arrêté les études à cause des difficultés financières. Un ami enseignant communautaire m'a conduit chez le directeur de son école qui m'a positionné comme enseignant au cours élémentaire première année (CE1). J'ai bien travaillé et ce dernier m'a maintenu. »

1.7. Les insuffisances imputables aux enseignants

Le personnel enseignant du MEMP et du MESFTP peut être une cause significative du mauvais usage du temps scolaire. Les raisons sont variées. On a pu noter, principalement :

1.7.1. Le manque de conscience professionnelle dû au retard des enseignants :

Il se manifeste par un certain nombre de faits et comportements que sont : retard, absentéisme et état d'ébriété. Beaucoup d'enseignants aussi bien ceux du primaire que du secondaire, se comportent comme si aller à l'école à l'heure est un acte de bonté envers les élèves plutôt qu'un devoir. À 8 heures, il n'est donc pas rare de trouver chez des enseignants, la brosse à dents dans la bouche, le pagne noué aux hanches et qui ne sont même pas encore prêts à faire leur toilette pour se rendre en classe. Pendant ce temps, les élèves, dans la classe n'éprouvent aucune inquiétude, car ils savent par expérience que le professeur ne se présentera pas avant 9 heures. Au mieux des cas, il arrive à l'heure mais passe un long moment à bavarder avec ses collègues dans la cour. Sinon, c'est un enseignant complètement en état d'ivresse, tenant à peine sur ses jambes, les yeux hagards, qui se pointe devant des élèves qu'il n'influence guère. Les élèves savent également, par expérience, qu'ils passeront tout le temps à tourner et à retourner les pages de leur cahier de cours. Tête posée sur son bureau, pour un sommeil profond. Il n'attend que le son de la cloche à 12 heures, pour se faire réveiller par ses élèves et poursuivre tranquillement sa sieste à la maison. D'autres enseignants s'absentent carrément, sans l'autorisation de la hiérarchie. Même si ces derniers savent que des sanctions administratives peuvent être prises à leur rencontre, ils ne sont, cependant, nullement inquiétés car, ils savent également, par expérience, qu'on finira par « laver le linge sale en famille ». Donc, sans vouloir noircir davantage le tableau, nous estimons qu'avec ce genre de comportement, on peut déjà penser à l'ouverture d'un cahier qu'on va appeler si dignement la « conscience professionnelle ». Ce phénomène est aggravé par un autre comportement, non moins pernicieux, qu'est le harcèlement sexuel.

1.7.2. La politisation de l'administration scolaire

Depuis l'indépendance jusqu'à nos jours, les enseignants ont toujours brigué des postes de responsabilité politique et sont souvent présents sur la scène politique. C'est ainsi que dans les premières années de la révolution, il suffisait de jouer sur ses relations, de faire l'éloge du chef du Partie Politique de la révolution pour être nommé Chef de District, Préfet, Ministre ou pour se voir attribuer d'autres responsabilités politiques. Certains enseignants, sans se faire prier se lancent dans une course effrénée afin d'être nommés à un poste politique. On les voit pendant les grands rassemblements, les réunions, vanter les bienfaits de la révolution, sensibiliser les masses. Même les citoyens de conviction politique douteuse s'agitaient pour se faire nommer. Avec l'avènement du renouveau démocratique et le multipartisme, beaucoup d'enseignants intègrent le parti de leur Ministère de tutelle espérant se faire nommer Directeur d'école ou de CEG, Directeur de Cabinet etc. et dès que ce Ministre perd son poste, ces enseignants quittent le parti pour rejoindre celui du nouveau Ministre si celui-ci en a un. Pour ces enseignants, la politique est un moyen de gagner plus aisément sa vie, d'abuser de son autorité, de s'enrichir sur le dos des masses. Ainsi si nous jetons un regard sur le monde politique dans notre pays, on note un nombre important d'enseignants à des postes de responsabilité. Mais ce qui est un peu décevant, c'est le simple fait que, une fois dans l'autre camp, ces enseignants font semblant d'oublier les vrais problèmes qui se posent à l'enseignement et dont ils avaient conscience avant d'être nommés.

En principe, ils devraient être les défenseurs très affichés dans la lutte pour la réhabilitation des enseignants et la revalorisation du système éducatif. Mais la passivité dont ils font preuve pour la plupart laisse penser à une complicité de leur part. Ils sont parfois de connivence avec les hauts responsables politiques pour supprimer aux enseignants des droits qu'ils auraient jugés pas, très nécessaires, contribuant ainsi à enliser davantage les éducateurs dans la misère et la déchéance. Par ailleurs, un enseignant nommé à un poste politique doit être considéré comme perdu pour l'enseignement ; car le plus souvent, ils reviennent à la craie avec une indolence et un dégoût total pour le métier. Imaginons un instant, un enseignant obligé de retourner dans les classes après avoir servi plusieurs années en qualité de Directeur ou Directeur Adjoint de Cabinet du Ministère, de Préfet ou de Maire. Celui-là qu'on couvrait de tous les honneurs et respects ; lui dont on hésitait à ouvrir la porte du bureau, lui qui s'entourait de luxe et qui était confortablement logé et véhiculé, doit maintenant retourner devant les élèves et se plier aux exigences d'un métier ingrat et peu rémunérateur. En vérité, il ne peut qu'être dégoûté, aigri, acerbé. Ces éléments pour la plupart, attachent très peu de prix aux recommandations pédagogiques et ont tendance à transposer leur ancienne autorité dans les classes. Ils se sentent lésés ; ce sentiment les pousse à mépriser leurs élèves, portant ainsi atteinte à la relation maître-élève qui est indispensable à la transmission des connaissances. Une solution serait de mettre désormais 'ces rapatriés de la politique 'à la disposition des Ministères des enseignements pour servir dans leurs bureaux. Ces enseignants, en pratiquant l'une ou l'autre de ces activités parallèles, s'épuisent, s'usent où se "tuent" à petit coup. N'ayant plus de force et le temps nécessaire pour accomplir leur mission délicate et sacerdotale, ces enseignants prévariquent, ce qui engendre d'énormes et incalculables conséquences sur l'enseignement et les résultats scolaires.

Pour mieux s'imposer, l'enseignant doit mettre sa conduite sociale en harmonie avec son enseignement car éducateur, il est en vedette dans la société. L'enseignant doit être un modèle et, en tant que tel il est obligé de donner à ses élèves le salubre exemple de la dignité de sa vie. Ainsi "pour que l'éducateur moral soit égal à sa tâche, a écrit Boutroux, il faut qu'il soit lui-même ce qu'il enseigne qu'on doit être «La crédibilité de l'enseignant ne réside pas seulement dans sa conduite sociale; elle concerne également la maîtrise et la justesse du savoir qu'il dispense. L'enseignant doit toujours se remettre en cause, donc doit être l'homme cultivé. Il doit pouvoir s'intéresser à tout ce qui peut le renseigner. Il doit être un "rat" de bibliothèque et aimer la lecture. Il doit lire beaucoup de journaux, des revues professionnelles ; car comme le dit un adage populaire "il faut connaître beaucoup pour pouvoir livrer peu". La vocation de l'éducateur n'est pas seulement le goût d'enseigner, mais aussi le goût d'apprendre soi-même.

1.7.3. Les facteurs structurels

Il s'agit des facteurs des pertes de temps imputables à divers ministères et aux structures d'Etat dont certaines activités occupent les enseignants en dehors de leur classes ou dont certaines décisions retardent le démarrage des activités pédagogiques au début de chaque année scolaire ou académique « décaissement tardif des subventions de l'État ,retard important accusé chaque année scolaire avant de recruter de nouveaux enseignants et avant de mettre ceux-ci à la dispositions des différents ministères en charge de l'éducation pour compenser un tant soit peu les départs à la retraite »

Au ministère en charge de l'éducation qui a travers sa structure centrale et ses structures déconcentrées accuse du retard dans l'organisation de certaines activités qui leur incombent « conseil consultatif, mutations des enseignants nomination des chefs

d'établissement et autres » ou organisent diverses formations à l'intention des enseignants et autres activités « diverses réunions visites médicales ; formations des AE ou CP et autres qui rognent sur le temps scolaire »

II. LES CONSEQUENCES DE CES PRATIQUES

La mauvaise gestion du temps scolaire a des conséquences aussi bien sur le système que sur les acteurs intervenant dans ledit système.

2.1. Sur le système

Le temps scolaire mal géré a de répercussions sur le système scolaire. En effet, les programmes d'études sont exécutés partiellement conduisant au rabais de la formation des apprenants. Dans le souci de combler ce vide, les séquences de classe sont exécutées sans le moindre souci de respect des différentes étapes d'une situation d'apprentissage, la démarche disciplinaire n'est pas suivie. L'emploi du temps n'est pas respecté, les contenus notionnels non abordés sont ingurgités aux enfants à la fin de l'année. Tel que le temps est géré actuellement les objectifs des programmes ne seront pas atteints puisque le calendrier n'est jamais respecté. C'est le constat fait par l'hebdomadaire Jeune Afrique dans son numéro 1264 du 27 mars 1985. En effet, ce constat fait par Jeune Afrique est comme un élément qui renforce notre conviction pour la recherche des moyens appropriés en vue de l'amélioration des rendements scolaires en même temps que le niveau d'instruction des futurs cadres de demain.

2.2. Sur les apprenants

Les apprenants constituent les premières victimes de la mauvaise gestion du temps. Leur formation n'est plus complète et régulière. On assiste à une baisse de niveau des apprenants qui ne sont plus compétents autonomes et capables de résoudre les problèmes de développement qui se posent à eux dans la vie courante. Déçus par les redoublements, les échecs aux examens, ils quittent l'école et retournent comme ils sont venus dans la rue et constituent des dangers potentiels pour la société. Bien que les objectifs du millénaire pour le développement prônent l'éducation pour tous et que les partenaires techniques et financiers s'emploient à doter de moyens matériels et financiers le secteur des enseignements maternel, primaire et secondaire pour la promotion de la scolarisation, cette pratique des enseignants conduit les enfants à la déperdition. Ainsi la dotation des écoles en mobiliers, manuels, construction d'infrastructures scolaire à grands frais sont comme des efforts vains.

2.3. Sur les parents

Les situations de redoublement, d'échec répété ; liées aux comportements des enseignants frustrer les parents qui investissent dans la scolarisation de leurs progénitures. On note ainsi une déception des parents qui n'accordent plus crédibilité à l'éducation des enfants vu les résultats auxquels ces derniers aboutissent.

2.4. Sur les enseignants

Les enseignants eux-mêmes complices de la mauvaise gestion du temps subissent également les affres de cette pratique au cours de leur examen professionnel, un passage obligatoire de qualification dans leur corps. Le niveau pédagogique régresse puis la paresse s'installe. On perd le goût du travail bien fait, le rendement n'est plus ce qu'il devrait être et on est comptable de la mauvaise formation du citoyen de demain. L'encadrement aussi souffre d'une certaine défaillance qui compromet la réussite scolaire.

En parcourant les résultats au moment de nos investigations et le constat de la gestion du temps scolaire dans nos écoles, nous pouvons affirmer que le temps scolaire est mal géré. La plupart des enseignants à travers leurs comportements contribuent au développement de ce phénomène, soit par ignorance soit, par négligence. Les analyses faites des résultats montrent que ces acteurs n'ont pas une formation initiale et par conséquent n'ont pas une connaissance de la déontologie du métier. Tous ces constats faits par les acteurs du système confirment sans hésitation l'hypothèse : la gestion du temps en milieu scolaire serait à la base des mauvais rendements scolaires.

2.5 Le faible niveau d'exécution des programmes

L'ampleur de la réduction du temps de travail n'est pas de nature à permettre d'atteindre un taux d'exécution élevé du contenu de formation prévu à chaque niveau d'études, il n'est donc pas surprenant de constater que les taux d'exécution des programmes d'études qui sont apparemment élevés dans les classes d'examen à cause du bachotage sont des résultats qui « trompent l'œil », car très bas dans la grande majorité des autres classes.

Une étude réalisée en 2006 sur toute l'étendue du territoire national a montré que de taux d'achèvement pour la grande majorité des établissements scolaire du premier degré varie entre 20 % et 40% ce qui entraîne le faible degré d'assimilation des contenus.

III. CONCLUSION

La mauvaise gestion du temps et ses conséquences sur le système éducatif de notre pays vu sous l'angle des contraintes pédagogiques et des conditions matérielles de travail engage plusieurs responsabilités. Il s'agit de la responsabilité de l'enseignant, de celle de l'État, de la responsabilité des parents d'apprenants et celle des apprenants eux-mêmes. Parlant de la responsabilité de l'enseignant, disons qu'il est le principal acteur qui anime le système éducatif d'un pays. Il n'est pas étonnant que les regards se tournent vers lui lorsque les résultats scolaires sont proclamés. La place qu'il occupe dans la chaîne de production scolaire fait de lui le bouc émissaire des mauvais résultats de l'année. Il est donc au centre de l'activité pédagogique. Dans la chaîne de la réussite scolaire, il est un maillon au double point de vue du savoir-faire et de la volonté. L'enseignant doit avoir un savoir-faire c'est-à-dire avoir une maîtrise des notions à enseigner pour affronter le défi de la formation de qualité. Il doit avoir de la volonté donc être bien motivé pour bien former les apprenants or le savoir-faire dépend de l'individu avant tout. Il faut vouloir l'excellence pour s'y engager car cela demande des sacrifices que seules la compétence et la volonté peuvent affronter et surmonter. Ils sont nombreux dans nos lycées et collèges, ces enseignants qui n'ont pas la compétence requise dans leurs domaines d'interventions.

RÉFÉRENCES

- [1] **ABIATH OUMAROU** : L'école a vu l'eau : Documentaire réalisé en Novembre 2010. ORTB
- [2] **DOSSOU Firmin** SG du CEG So-Ava
- [3] **HACHIMI Miloud** : Expert international en éducation
- [4] **NOUTEVI Cyrille** : Gestion du temps scolaire : Constats et approches de solutions Porto-Novo ENS 2011 p16
- [5] **SCHAEFFER Danielle** et **DJIHOUESSI Blaise Coovi** : Élaboration d'un document de politique de formation des enseignants et du personnel d'encadrement de la maternelle du primaire du secondaire général technique et professionnel de l'alphabétisation et de l'école des adultes avec l'appui de l'Unicef BENIN Octobre 2011
- [6] **TCHITCHI Toussaint** et al, Le système éducatif béninois rapport préparé par la BIE, Porto Novo, Avril 2001, P 94.
- [7] **Conseil National de l'Education** : Ateliers thématiques en préparation au 2^e forum national de l'éducation vol 2 choix de communications Ed. Star p 61
- [8] **Conseil National de l'Education** : Ateliers thématiques en préparation du 2^e forum national de l'éducation vol,2 Ed Star. p 59
- [9] **DÉCRET N° 97-562 DU 11 Novembre 1997** portant conditions et modalités de prise en compte des titulaires de diplômes d'enseignement général pour les tests et concours de recrutement à la fonction publique.
- [10] **INFRE** Module de préparation au CAPEP, Mai 2010 Page 10
- [11] **Jeune Afrique** N°1264 du 27 Mars 1985 P 21.
- [12] **Loi 86-013 du 26 Février 1986 et décret 98-191 du 11 Mai 1998** Agents Permanents de l'Etat régis par **Arrêté N° 5279 meps-mfe-dg-sg- sa du 4 Novembre 2003** portant conditions et modalités de recrutement et d'emploi des enseignants communautaires.
- [13] **Loi N° 2003-17 du 11 Novembre 2003** portant orientation de l'Education Nationale
- [14] **Le guide Pratique du maître** : Edition Edicef Page 94.
- [15] **ROCARE** : Extrait des propos des éléments d'analyse de l'insertion des jeunes dans le métier du professeur contractuel local, 2008, P16.
- [16] **ROCARE** : Étude sur le métier d'enseignant communautaire au Bénin, octobre 2008 p16
- [17] **UNESCO** : Principes de l'éducation au Bénin 2010.
- [18] **Guide Pratique du maître** : Edition Edicef Page 94.